



Délégation CFE CGC  
06 43 68 83 14  
Michel Feyaerts  
Sylviane Lorillère  
François Parassols

## CRE Languedoc - Roussillon

### MOTION DES SALARIÉS DU CENTRE DE RIVESALTES

20 MARS 2019  
Antenne DR St Jean de Védas

#### SITUATION DU CENTRE AFPA DE RIVESALTES

Des bons de commandes du Conseil Régional décevants, un plan de transformation qui va impacter des collègues, une mauvaise communication de la part de membres de la direction, un manque total de reconnaissance et de considération, une impression de fatalité, une surcharge de travail de plus en plus importante...

Ce sont tous ces points qui ont été évoqués quand les salariés se sont réunis lors d'un droit d'expression et qu'ils ont décidé d'interpeller directement le Directeur Régional sur la situation de ce centre. Voir la motion jointe à ce compte-rendu.

Le Président du CRE, Directeur Régional, en a pris connaissance en ouverture de la séance.

Il a assuré les élus et représentants siégeant dans cette instance qu'il allait apporter toute l'attention à cette motion, notant au passage qu'elle était claire, avec des arguments forts sur l'inquiétude des salariés de Rivesaltes.

⇒ **Nous suivrons donc avec attention les suites qui seront données à cette situation préoccupante.**

*Pour réussir la transformation, il faut laisser les salariés s'exprimer, libérer ceux qui veulent innover et prendre des initiatives, leur faire confiance.*

#### L'EMPLOI.....

Au 28/02/201 :

**161.30 ETP** (équivalent temps plein) en CDI et **72.77** en CDD.

⇒ **Effectifs en baisse.**

#### DISPOSITIF RENFORCE D'ALERTE RPS

Les fiches RPS sont téléchargeables sur Agora (informations complètes):

<http://agora.afpanet/agora/actualites/detail-dernieres-depeches/actu/21083.html>

Cellule de soutien psychologique anonyme et confidentiel :

**0 800 087 156**

Service & appel  
gratuits

**www.psy.fr**  
ESPACE BÉNÉFICIAIRES

Nom d'utilisateur : afpa  
Mot de passe : afpa

## POINT SUR LES ASC – ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DU CRE

	Montants 2017		Montants 2018				Variation	
	nets		Produits	Charges	nets		nettes	
	(en euros)	%	(en euros)	(en euros)	(en euros)	%	(en euros)	%
<b>RECETTES</b>	<b>53 628,37</b>	<b>100%</b>	<b>60 317,09</b>	<b>0,00</b>	<b>60 317,09</b>	<b>100%</b>	<b>+6 688,72</b>	<b>+12,5%</b>
Subventions	53 603,58	100%	60 292,40	0,00	60 292,40	100%	+6 688,82	+12,5%
Produits financiers	24,79	0%	24,69	0,00	24,69	0%	-0,10	-0,4%
<b>ACTIVITES</b>	<b>49 286,22</b>	<b>100%</b>	<b>15 548,00</b>	<b>54 649,42</b>	<b>39 101,42</b>	<b>100%</b>	<b>-10 184,80</b>	<b>-20,7%</b>
Chèques cadeaux	17 440,00	35%	0,00	16 574,14	16 574,14	42%	-865,86	-5,0%
<b>Billetteries / Loisirs</b>	<b>17 440,00</b>	<b>35%</b>	<b>0,00</b>	<b>16 574,14</b>	<b>16 574,14</b>	<b>42%</b>	<b>-865,86</b>	<b>-5,0%</b>
Séjours enfants	1 481,00	3%	0,00	1 954,75	1 954,75	5%	+473,75	+32,0%
<b>Enfants</b>	<b>1 481,00</b>	<b>3%</b>	<b>0,00</b>	<b>1 954,75</b>	<b>1 954,75</b>	<b>5%</b>	<b>+473,75</b>	<b>+32,0%</b>
Week-end ski	0,00	0%	2 198,00	3 865,50	1 667,50	4%	+1 667,50	
Voyages	0,00	0%	5 110,00	8 162,00	3 052,00	8%	+3 052,00	
Chèques vacances	12 746,00	26%	8 240,00	12 150,00	3 910,00	10%	-8 836,00	-69,3%
<b>Vacances</b>	<b>12 746,00</b>	<b>26%</b>	<b>15 548,00</b>	<b>24 177,50</b>	<b>8 629,50</b>	<b>22%</b>	<b>-4 116,50</b>	<b>-32,3%</b>
Nîmes	1 605,52	3%	0,00	1 520,61	1 520,61	4%	-84,91	-5,3%
St Jean Védas	3 063,19	6%	0,00	3 384,00	3 384,00	9%	+320,81	+10,5%
Béziers	1 500,00	3%	0,00	1 968,26	1 968,26	5%	+468,26	+31,2%
DR	1 437,00	3%	0,00	0,00	0,00	0%	-1 437,00	-100,0%
Rivesaltes	2 150,66	4%	0,00	2 294,94	2 294,94	6%	+144,28	+6,7%
Carcassonne	1 266,24	3%	0,00	947,22	947,22	2%	-319,02	-25,2%
Alès	761,51	2%	0,00	1 678,00	1 678,00	4%	+916,49	+120,4%
St Chély	150,00	0%	0,00	150,00	150,00	0%	+0,00	
<b>Activités locales</b>	<b>11 934,12</b>	<b>24%</b>	<b>0,00</b>	<b>11 943,03</b>	<b>11 943,03</b>	<b>31%</b>	<b>+8,91</b>	<b>+0,1%</b>
Cartes Pass	5 685,10	12%	0,00	0,00	0,00	0%	-5 685,10	-100,0%
<b>Divers</b>	<b>5 685,10</b>	<b>12%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>-5 685,10</b>	<b>-100,0%</b>
<b>RESULTAT sur la période</b>	<b>4 342,15</b>		<b>21 215,67</b>				<b>+16 873,52</b>	<b>+388,6%</b>

Prochain CRE : le 16 avril à St Jean de Védas

Rejoignez la CGE-CGC (en cliquant sur l'image)



Des réactions, des questions...

[cfecgc.afpa.lr@gmail.com](mailto:cfecgc.afpa.lr@gmail.com)

Connectez-vous sur :

<http://www.cfecgcafpa.org/>

**Des propositions, des propositions et encore des propositions ...  
Nous ne cessons de nous battre pour l'avenir de l'Afpa.  
Nous avons l'impression que cela est utile, alors nous allons continuer.**

## PROPOSITION DE MOTION A L'ISSUE DU DROIT D'EXPRESSION DU CENTRE AFPA DE RIVESALTES

Le personnel du centre AFPA de Rivesaltes présent lors du Droit d'Expression du 21/02/2019 a souhaité faire part de son mal être en rédigeant une motion qui sera lue et portée au PV du CRE du 20/03/2019. Nous avons regroupé les éléments à l'origine de ce mal être autour de 3 thèmes étroitement liés les uns aux autres : la communication, les incertitudes et la surcharge de travail.

### 1. LA COMMUNICATION :

Depuis des mois, la **communication** avec la **Direction** ressort comme un **point négatif**.

- Les **décisions** prises lors des réunions de direction sont **unilatérales**, aucune concertation réelle ne se fait en amont avec les intéressés et lorsque des orientations ou des choix ont été cooptés avec les Managers de Formation, ils sont souvent remis en cause, voire ignorés.
- **Manque de considération et/ou de reconnaissance** pour le travail réalisé : même si la situation actuelle continue d'être compliquée, le travail se fait et il se fait plutôt bien malgré toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés (manque de personnel, manque de moyens, absence de fournitures...) : NOS STAGIAIRES REUSSISSENT, TROUVENT MEME DES EMPLOIS, LES ENTREPRISES QUI LES ACCUEILLENT SONT SATISFAITES, LE RETOUR DES ENQUETES DE SATISFACTION...  
Jamais remerciés, jamais félicités, et encore moins encouragés...
- **La fatalité** : on n'entend plus parler que du « C comme ça » (*titre d'une chanson célèbre qui ne nous fait plus danser...*) sauf que le centre de Rivesaltes, comme bon nombre de centres en France a un potentiel énorme ! A l'image d'une équipe sportive, il faut mouiller le maillot pour gagner... L'équipe de Rivesaltes travaillait déjà avant l'arrivée de la nouvelle Direction et continuera à travailler après alors nous ne pouvons accepter une telle fatalité.

### 2. LES INCERTITUDES :

- Depuis l'annonce du Plan de Transformation, des annonces ont été ou sont faites sans ménagement.  
Depuis des semaines, la communication autour des personnes concernées par les suppressions de postes est faite au conditionnel avec des « si et des peut-être ».  
Le tout provoque un ressenti de mise au placard ou de personne à éliminer et de harcèlement quant-il s'agit par exemple pour les concernés de poser 1 jour de CP sur un lundi (journée qui ne convient pas à la hiérarchie...).
- Le retour des résultats à l'appel d'offre provoque également de l'incertitude pour bon nombre de collègues. Là aussi l'inconditionnel est de rigueur, on attend des suppléments éventuels de bons de commande au mois d'avril...  
En attendant il aurait été souhaitable que l'ensemble des personnes concernées par des baisses d'activité soient traitées sur le même pied d'égalité : toutes ont le statut de formateurs(trices) et dépendent donc de la même fiche de poste.  
A ce jour le constat est effarant : des informations transmises entre 2 portes, le même poste susceptible d'être occupé proposé à plusieurs personnes (accompagnement, ERE, certaines MNSP...), des personnes plutôt que d'autres pressenties par une équipe de Direction sur certains postes, des appels à mobilité...  
Des annonces non suivies, aucune anticipation (plan de formation, immersion, accompagnement pour prévenir et non subir).

### 3. LA SURCHARGE DE TRAVAIL

- Le mépris entre travail prescrit et travail réel : la charge de travail réelle n'est pas mesurée. Elle nécessite du temps que l'on ne nous accorde plus et pour lequel nous devons pleurer pour obtenir ne serait-ce que quelques jours entre 2 actions, pour préparer une nouvelle action, pour préparer des animations, pour répondre aux normes qualité... Certains d'entre nous, de par le regroupement des 2 centres, n'ont pas eu le choix que d'accepter la charge de travail que cela impose.
- Le mépris vis-à-vis de l'accompagnement pédagogique de nos stagiaires : groupes de + en + nombreux, beaucoup de temps passé à faire des corrections sur Métis au détriment d'animation collective ou de mises en situations professionnelles, des suivis en PAE qui se font soit au détriment d'autres stagiaires présents en centre ou pire, supporté par la conscience professionnelle du formateur(trice) en plus de sa journée de travail pour ne pas mépriser les entreprises qui accueillent nos stagiaires.
- Le mépris vis-à-vis du métier de formateur : la programmation ne répond qu'à des objectifs quantitatifs (remplissage, rentabilité, HTS...) à aucun moment les objectifs qualitatifs tels que la pédagogie mise en œuvre, la satisfaction des stagiaires, le bilan des PAE associé au retour à l'emploi sont pris en compte dans la planification des actions et la programmation des dispositifs.
- Le mépris vis-à-vis de la Qualité de Vie au Travail et des Risques Psycho-Sociaux : poser ses congés, prendre ses RTT, mener des projets, se former, évoluer, contribuer à l'ingénierie etc... sont soumis aux programmations pour lesquelles il n'y a eu qu'une volonté managériale de nous y associer sans effet, puisque bon nombre des points relevés ci-dessus ne sont pas pris en compte.
- Le mépris vis-à-vis de la capacité de chacun d'entre nous à :
  - Faire face à des entrées décalées au grès des inscriptions, des abandons, des taux de remplissage
  - S'adapter aux changements (3 Managers de Formation en – de 18 mois)
  - S'auto former sur des nouvelles plateformes, technologies, pratiques, procédures etc...,
  - Gérer plusieurs produits de formation en simultané
  - Rechercher des solutions pour ne pas pénaliser les stagiaires (problématiques matérielles ou logistiques, pénuries de jury...)
- Le mépris vis-à-vis de nos conditions de travail qui peut provoquer isolement, division, tensions.

### 4. CONCLUSION :

Monsieur le Président du CRE, Directeur Régional Occitanie,

Vous nous parlez souvent de respect de tous les salariés de l'AFPA, que les équipes de Direction doivent impérativement être dans l'écoute et le dialogue, que les décisions ne doivent pas se prendre entre 2 portes, à la légère.

Les salariés du centre de Rivesaltes vous demandent d'intervenir auprès de sa Direction pour permettre à chacun d'entre eux de travailler dans le respect des relations humaines qui s'imposent pour un management bienveillant.

Si la situation devait perdurer, nul doute que de plus en plus de nos collègues pourraient mal la vivre et être alors en grande difficulté psychologique, à l'heure où une campagne d'information et de lutte contre les RPS se met en place à l'AFPA.

Cette déclaration vous surprend-elle ?

Les salariés du centre de Rivesaltes souhaitent avoir en séance votre point de vue.